

No :  
540-11-012137-248

Référée  
de  
-  
Salle  
prévue  
2.03

Date : Le 19 juin 2024

L'HONORABLE CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

JC0BS9

Partie débitrice-requérante		Procureur(s)	
OCCY LABORATOIRE INC	Absent	Me Martin JUTRAS	Présent (TEAMS)
Partie syndic		Procureur(s)	
RAYMOND CHABOT & AL INC	Absent	Monsieur Ayman CHAABAN, <u>représentant du Syndic</u>	Présent (TEAMS)
Parties mises en cause			
LES DESTINATAIRES DE LA LISTE DE NOTIFICATION	Absent	Monsieur Serge Verreault, représentant créancier Crescita Therapeutic Inc.	Présent (TEAMS)
AGENCE DU REVENU DU CANADA	Absent	Me Jonathan BACHIR-LEGAULT	Présent (TEAMS)
AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC	Absent	Me Daniel CANTIN	Présent (TEAMS)

Cote(s)	Requête (s)
À capter	Requête de la débitrice-requérante pour permission de vendre des actifs hors du cours normal de ses affaires et pour la prorogation du délai pour le dépôt d'une proposition

Greffière	Interprète	Sténographe
Luidjy-N Jean g.a.c.s.	N/A	N/A

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
	12 :30	13 :31		-	-

Résultat de l'audition	JUGEMENT
12 :30	<b><u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u></b> Identification de la cause
12 :33	Question du Tribunal aux procureurs
12 :36	Échanges entre le Tribunal et Me Jutras

No :  
540-11-012137-248

Référée  
de  
-  
Salle  
prévue  
2.03

Date : Le 19 juin 2024

L'HONORABLE CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

JC0BS9

12 :49	<b>Représentations de Monsieur Chaaban, représentant du Syndic</b>
12 :49	Monsieur Chaaban réfère à la pièce R-2
12 :57	Questions de Me Jutras à Monsieur Chaaban
13 :04	Intervention de Me Jutras
13 :06	Question du Tribunal à Monsieur Chaaban
13 :10	Question du Tribunal à Monsieur Chaaban
13 :11	<b>Représentation de Me Jutras</b>
13 :15	Échanges entre le Tribunal et Me Jutras
13 :22	Intervention de Me Bachir-Legault
13 :25	Question du Tribunal aux parties
13 :26	<b><u>JUGEMENT :</u></b>  Vu la requête ;  Vu la preuve ;  Vu les représentations des parties et des créanciers présents à l'audition ;  <b>LE TRIBUNAL :</b>  <b>DÉCLARE</b> que les délais de signification et de présentation de la présente requête sont suffisants;  <b>ABRÈGE</b> dans les circonstances tout délai de signification et de présentation relativement à la présente requête;

No :  
540-11-012137-248

Référée  
de  
-  
Salle  
prévue  
2.03

Date : Le 19 juin 2024

L'HONORABLE CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

JC0BS9

**ORDONNE** la mise sous scellée de l'offre A (pièce R-3), de l'offre B (pièce R-4) et des annexes A à D du rapport du syndic (pièce R-2), et ce, jusqu'au dépôt au dossier de la cour du certificat du syndic tel qu'annexé aux jugements à intervenir relativement respectivement à l'offre A et à l'offre B ;

**PROROGÉ** le délai pour le dépôt d'une proposition au séquestre officiel jusqu'au 5 août 2024 ;

**REPORTE** le prononcé des jugements sur les ordonnances d'approbation et de dévolution à ce stade ;

**SANS FRAIS.**

\_\_\_\_\_  
HONORABLE CHANTAL CHATELAIN, J.C.S.

13 :31

Fin de l'audience.

*Luidjy-N Jean g.a.c.s.*

\_\_\_\_\_  
Luidjy-N Jean g.a.c.s.